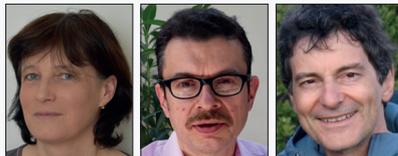


le snesup

Congrès d'orientation

15, 16, 17 juin 2021

Université Rennes 2



Anne Roger, Christophe Voilliot, cosecrétaires généraux, Philippe Aubry, secrétaire général adjoint

Un congrès pour nous retrouver et envisager ensemble l'avenir !

Le congrès d'orientation du SNESUP-FSU se tiendra du 15 au 17 juin à l'université Rennes 2. À cette occasion, les instances nationales et les mandats syndicaux qui nous servent d'appui pour nos revendications et pour l'action seront renouvelés pour les deux années à venir.

Pour être le plus riche possible, ce temps de réflexion collective doit se préparer en amont dans le cadre des sections et des instances nationales. Il suppose un débat le plus large possible et l'implication de toutes et tous les syndiqué·es afin de consolider la place du SNESUP-FSU et d'aborder avec sérénité les défis qui se présentent à nous.

Le thème soumis à la réflexion cette année – « La "crise sanitaire" comme révélateur et/ou accélérateur des difficultés et des transformations de l'ESR ? » – prend fortement ancrage dans l'actualité que nous vivons depuis plus de quinze mois, entre confinement et déconfinement, entre « présentiel » et « distanciel » et de plus en plus isolé·es. Il invite à se questionner selon quatre axes qui couvrent à la fois les problématiques d'éthique, de déontologie et d'intégrité de la recherche, les questions relatives à l'hybridation des formations et aux injonctions pédagogiques, celles qui renvoient aux services, carrières et salaires au prisme de la LPR, et enfin au syndicalisme en temps de crise. Nous vous invitons à découvrir dans ce supplément ces différents thèmes soumis à la réflexion collective pour nous armer pour les deux années à venir.

Au cours de la phase de préparation de ce congrès, entre le 6 mai et le 2 juin, vous êtes appelé·es à débattre dans vos sections des motions d'orientation portées par les courants de pensée et les tendances, de leurs réponses au rapport d'activité, et à mandater vos délégué·es au congrès. Vous êtes également invité·es à vous prononcer, soit dans le cadre de vos sections, soit par un vote par correspondance national, sur le rapport d'activité 2019-2021 et sur l'orientation du syndicat pour les deux années à venir.

Le SNESUP n'est pas désincarné ni isolé. Il n'existe que par ses syndiqué·es et pour le bien commun. Pour la vitalité de notre organisation et pour faire vivre le syndicalisme de transformation sociale, débattons et votons largement, avant de nous retrouver à Rennes dans le cadre de ce congrès d'orientation. ■

Pour renforcer l'action syndicale collective et unitaire, votons pour Action syndicale et POUR le rapport d'activité !

“
Le SNESUP continuera à peser pour une véritable politique éducative de la maternelle à l'université
”

Dans un contexte inédit de pandémie, les deux dernières années ont été marquées par une activité syndicale intense. Les luttes contre la réforme des retraites, la loi de transformation de la fonction publique, les lois attaquant nos libertés, la LPR et les différentes réformes (FDE, IUT, études de santé), mais également l'important travail d'accompagnement des collègues, nationalement et dans les sections, en sont des illustrations. La crise sanitaire a entraîné de nouvelles formes d'activité et d'action pour la jeunesse, les actifs et les retraité·es dont la place a été particulièrement questionnée. À tous les niveaux, le SNESUP et ses militant·es ont été à la pointe des mobilisations et des revendications au service du plus grand nombre : par l'intermédiaire des élu·es dans les conseils locaux et instances nationales, auprès du ministère et du gouvernement, dans les médias et dans la rue avec d'autres organisations syndicales et collectifs.

une véritable politique éducative de la maternelle à l'université et pour que tous les services publics, dont celui de l'ESR, soient améliorés et renforcés.

Face à un gouvernement et un ministère méprisant le dialogue social, dans une situation d'éloignement entre collègues imposée par la situation sanitaire et les décisions gouvernementales, le SNESUP est présent sur tous les fronts. Avec les militant·es, en rassemblant le plus grand nombre de collègues, il continuera d'affûter ses analyses, de les partager à travers ses publications et de porter des alternatives.

Le SNESUP poursuivra ses interventions pour que la recherche couvre tous les champs disciplinaires avec un financement pérenne et indépendant sur tout le territoire. Il refusera toute mesure qui vise à mettre en concurrence et accentuer la précarité. Il continuera à se battre pour que des conditions d'enseignement favorables à la réussite de toutes et tous les étudiant·es et à la conduite sereine de la recherche soient rétablies dès la rentrée. Le recours au numérique ne doit pas être la solution au sous-investissement chronique mais rester un outil pédagogique au service des collègues et des étudiant·es qui le souhaitent.

La suppression de certaines prérogatives du CNU et d'instances représentatives (CT, CHSCT, CAP) aura de graves conséquences. L'outil syndical est un rempart et un levier collectif à développer. Former les militant·es, accroître la syndicalisation, convaincre largement de sa nécessité, quel que soit le statut (enseignant, enseignant-chercheur, titulaire, contractuel, vacataire, etc.), du début de carrière jusqu'au départ à la retraite et après, sont des objectifs qu'il nous faut poursuivre. Renforcer à la fois les sections locales au plus près des collègues et les instances nationales par le renouvellement des militant·es est indispensable.

Les statuts adoptés lors du dernier congrès ont permis d'associer toutes les tendances qui le souhaitaient et davantage de camarades à la direction de notre syndicat. Toutes les orientations ont été débattues au sein de la commission administrative et le bureau national a pu décliner collégialement les actions coordonnées par un secrétariat général tricéphale.

Pour un SNESUP-FSU rassemblé et combatif, nous appelons toutes et tous les syndiqué·es à voter POUR le rapport d'activité et pour Action syndicale. ■



Pol Bury, *Vieillesse du cuivre*, 1944, huile sur toile.

Nos conditions d'enseignement et de recherche continuent de se dégrader, le recours aux emplois précaires se développe, les établissements expérimentaux dérogeant au Code de l'éducation se multiplient, nos salaires restent gelés et l'individualisation de nos rémunérations via des primes organise la concurrence entre collègues et statuts. L'élection présidentielle de 2022 marquera une étape décisive. Avec la FSU, le SNESUP continuera à peser pour

RETROUVEZ
LES 200 SIGNATAIRES DE
LA MOTION AS : www.snesup.fr/article/motion-action-syndicale

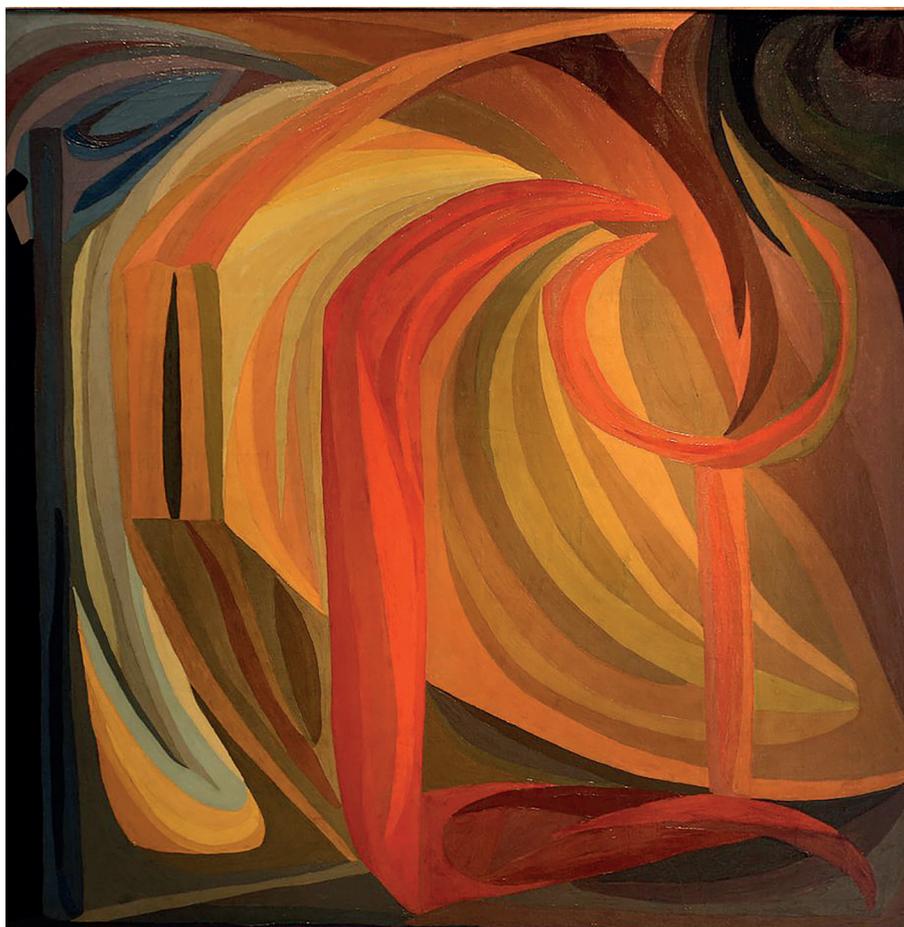
Amplifier le pluralisme au SNESUP-FSU et renforcer les liens avec les collectifs et syndicats de l'ESR

Pour la première fois dans l'histoire du SNESUP, ÉÉ-PSO a participé à tous les niveaux de la direction du syndicat au cours de la mandature 2019-2021, depuis la CA jusqu'au SG en passant par le BN. Cette situation nouvelle est le fruit des progrès réguliers obtenus par ÉÉ-PSO lors du vote des adhérent-es depuis dix ans (de 26,6 % en 2009 à 34 % en 2019).

Nous nous félicitons de cette progression qui a permis d'influer dans le bon sens sur l'orientation du SNESUP, bien que le contexte soit de plus en plus difficile pour l'ESR, les services publics et le syndicalisme de transformation sociale. À l'issue de cette mandature, nous pouvons afficher quelques satisfactions et en particulier le fait qu'une direction pluraliste soit possible, comme nous n'avons cessé de le défendre depuis le congrès de 2009. Nous constatons par ailleurs que cette mandature, qui s'est déroulée dans des conditions très particulières en raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement, n'a pas été marquée par des tensions internes importantes ou par des erreurs de positionnement politiques comme il y en a eu par le passé. Si ce résultat ne doit pas être attribué exclusivement à ÉÉ-PSO, nous avons toutefois la faiblesse de penser que nous n'y sommes pas complètement étrangers. La présence au BN de l'ensemble des tendances au cours de ce mandat (AS, ÉÉ-PSO, Agir, PSL) illustre bien la possibilité d'assurer un fonctionnement réellement pluraliste sur la durée, qu'il convient de poursuivre.

Pour autant, certains sujets demeurent problématiques à nos yeux et méritent une meilleure prise en compte de nos propositions. Deux en particulier :

1. La frilosité du SNESUP vis-à-vis des initiatives qui ne s'inscrivent pas dans un cadre strictement intersyndical. Par exemple, les relations avec les différents collectifs de mobilisation ou la mise en œuvre de caisses de grève. Nous sommes bien évidemment très attachés au rôle et à la place des organisations syndicales, en particulier de transformation sociale, pour initier les luttes et aider les personnels de l'ESR à s'organiser pour défendre leurs intérêts. Mais, dans un contexte de bouleversement profond de nos établissements, de nos statuts et de nos conditions de travail, nous estimons nécessaire, comme nous l'avons fait lors de cette mandature, de renforcer le soutien et le travail collégial avec les collectifs, notamment des non-titulaires qui participent à la construction des mobilisations, qui défendent des revendications proches des nôtres, et qui pourraient



© CC BY 3.0
Otto Freundlich, *Composition*, 1911, huile sur toile.

rejoindre notre syndicat en plus grand nombre. Face aux politiques néfastes de l'ESR, la construction d'un rapport de force est primordial. Il passe aussi bien par un travail fédéral – en particulier avec le SNASUB et le SNCS – que par un engagement aux côtés des collectifs, aux niveaux local et national.

2. Le pluralisme dans la communication du syndicat avec la possibilité de l'expression des tendances dans le mensuel. Cette question a fait l'objet de propositions d'amendements statutaires de la part d'ÉÉ-PSO lors du dernier congrès qui n'ont pas obtenu la majorité qualifiée mais une majorité simple, laissant augurer la possibilité d'avancer progressivement vers cet objectif. Cela n'a pas été le cas et nous le regrettons. Nous maintenons cette juste revendication qu'un syndicat responsable, pluraliste et démocratique doit être en mesure d'adopter.

Nous estimons donc que l'orientation du SNESUP doit se poursuivre avec une direction pluraliste en affirmant le rôle délibératif de la CA, et celui du BN entre deux CA en plus de son rôle exécutif. ■

“
Les attaques contre notre modèle social vont bien au-delà du cadre de l'ESR et le SNESUP-FSU doit prendre sa part dans les luttes sans tergiversations.
”

LISTE DES 129 SIGNATAIRES
DE LA MOTION ÉÉ-PS :
eepto.wordpress.com

Rassembler pour Agir ! **Le cœur du syndicalisme**

“

Le SNESUP-FSU, sans hésiter, doit construire en permanence localement et sur le plan national un rapport de force favorable aux collègues et au service public.

”

Se prononcer sur le rapport d'activité de l'exécutif sortant n'est pas une formalité et revient à donner quitus ou non au fonctionnement national de ces deux dernières années.

Aggravées par la crise sanitaire, les inégalités, l'injustice, l'absence de reconnaissance et de perspectives font souffrir une très grande part des étudiant-es et des personnels de l'enseignement supérieur. L'intérêt collectif est bafoué par un pouvoir sourd, méprisant et de plus en plus monarchique qui sert avant tout les intérêts des grands groupes financiers.

Les services publics, l'enseignement supérieur sont mis en péril par cette politique : salaires, emplois, statuts, CAP/CNU, formation des enseignants, diplômes (DUT...) sont attaqués. La précarité progresse, les financements pérennes sont insuffisants, le distanciel et l'hybride menacent de perdurer...

l'expression, pour déjouer les pièges de communication gouvernementale, par une revitalisation de nos sections, par une organisation effective de la mobilisation. Car la force réelle du syndicat réside dans l'engagement multiforme, dans les établissements, de centaines de militant-es attaché-es à défendre les collègues sur le plan individuel et collectif (respect des statuts, lutte contre les discriminations et l'autoritarisme...) et la construction de plates-formes rassembleuses dans le cadre des scrutins locaux. Cette force militante existe : les luttes contre la casse des retraites, contre la LPR le prouvent.

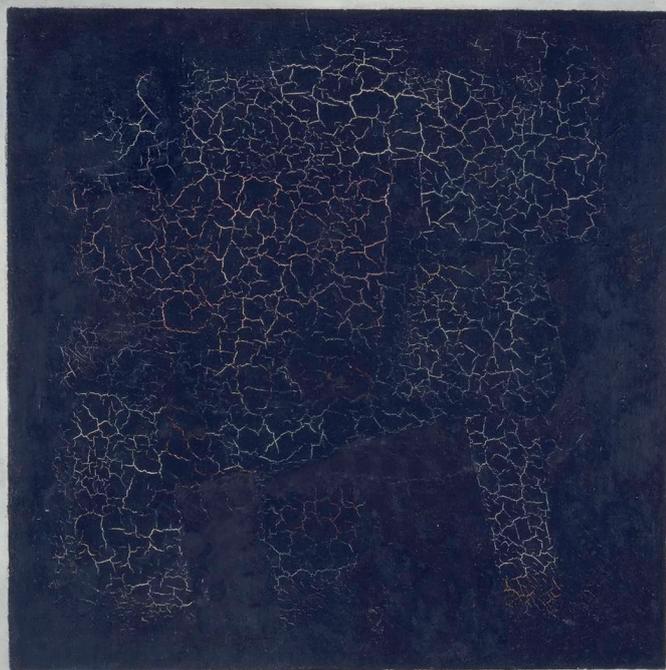
Mais les impulsions données par l'exécutif national du syndicat sont insuffisantes. Il nous faut tourner la page des épisodes qui ont affaibli le SNESUP (perte de 17 % de syndiqués depuis les grandes luttes de 2009, effritement de notre influence dans les CA des universités) : complaisance en 2016 avec la sélection à l'entrée en master ; faible combativité en 2018 sur les grilles salariales des MCF sans reconnaissance du doctorat ; attermolements en 2020 concernant le piège du protocole « primes » couplé avec la LPR (son principe et la discrimination des PRAG/PRCE) ; injuste licenciement d'une salariée du siège qui vaut au SNESUP une condamnation par les prud'hommes !

Depuis deux ans, l'association étroite des tendances AS et ÉÉ-PSO à la direction exécutive du SNESUP n'a eu qu'un effet : l'hypercontrôle par 3 secrétaires généraux de la vie syndicale interne, des contacts avec le ministère et la FSU, à l'opposé de la vie démocratique normale (quasiment plus de pluralisme dans les colonnes du mensuel...). Les luttes contre l'illusion du numérique, la pseudo-continuité pédagogique, les inégalités de traitement universités/CPGE en période de crise sanitaire, la LPR, etc., en souffrent.

Ce constat appelle à voter CONTRE le rapport d'activité pour exiger, sans exclusive, un renouveau dans l'organisation de notre syndicat, et à un vote massif pour la motion d'orientation AGIR !

AGIR ! est un collectif unitaire pour dépasser le fonctionnement sclérosant en tendances, pour revitaliser et redonner la priorité aux sections dans la CAN, souhaitant la transparence dans la désignation des membres de la CAN, voulant limiter le nombre de mandats nationaux consécutifs, etc. Avec déjà 12 élus titu/supp. dans l'instance délibérative (CAN) et 3 dans l'exécutif (BN), il nous faut être plus encore pour infléchir l'orientation syndicale.

Rejoignez-nous et votez AGIR ! ■



Kasimir Malevitch, *Carré noir* sur fond blanc, 1915, huile sur toile.

S'opposer efficacement à cette politique nécessite un syndicalisme de masse, combatif et rassemblé. Si certains syndicats sombrent dans l'accompagnement et le « dialogue social » mou avec le pouvoir, le SNESUP-FSU, sans hésiter, doit construire en permanence localement et sur le plan national un rapport de force favorable aux collègues et au service public. Cela passe par une clarté dans l'analyse et

LISTE DE SIGNATAIRES DE LA MOTION AGIR ! :

agirsnesup.fr

CONTACT : agirsnesup@free.fr

L'heure est grave ! Les mentalités doivent changer et le SNESUP adopter une stratégie de combat unitaire

Non au rapport d'activité !

Deux ans après le dernier congrès, dans un contexte chaotique de pandémie mondiale, le démantèlement programmé de l'ESR atteint son paroxysme. Grisés par les effluves nauséabondes d'un libéralisme décomplexé, nos « décideurs » continuent à s'acharner sans vergogne contre ce qui reste encore de notre service public. À marche forcée, ils « déroulent » leurs réformes iniques qui bafouent nos valeurs et pillent nos biens communs.

Hélas rien n'a changé dans la stratégie de notre syndicat qui, sous la houlette « d'un cosecrétariat général associant les deux tendances majoritaires », se félicite dans son rapport d'activité d'avoir « montré toute la pertinence du militantisme syndical... d'une organisation collective capable d'agir dans la continuité ».

Analyses, informations, alertes, dénonciations, indignations, lamentations, médiatisations, déclarations liminaires, amendements, faux dialogues sociaux, réunions, regroupements, assemblées générales, tracts... se sont précipités et accumulés durant ces deux dernières années rendant compte d'une activité effervescente qui met en exergue un important travail bureaucratique. Mais force est de constater que cette agitation est inopérante, vaine et donc à la limite de l'absurde tant dans son organisation que dans ses intentions désuètes et naïves de faire croire à l'ensemble des syndiqué-es que le travail fourni par le SNESUP-FSU lui permet à la fois de « peser », de « ne rien céder » et d'ébranler la volonté politique de mettre au pas l'ESR.

Le rapport d'activité soumis à notre assentiment est affligeant. Il confirme l'incapacité endémique dans laquelle notre syndicat continue à s'enfermer sans installer un véritable rapport de force contre cette machine infernale. Malgré les efforts déployés, le SNESUP n'emploie pas les moyens d'action efficaces pour mettre un terme à cette situation mortifère. Partout et nulle part à la fois, le SNESUP – qui se vante d'être « à la pointe de la mobilisation » – va-t-il continuer dans ce rôle de figurant à accompagner les contre-réformes d'un ESR qui, depuis 2007, est passé sous les fourches Caudines de l'autonomie financière des universités et de leur corollaire, la flexibilité ?

Une autre stratégie dans le SNESUP est indispensable pour un véritable syndicalisme !

Dans ce contexte décadent, quelles alternatives pour le SNESUP ?

Pour PSL, ce n'est ni dans les pseudo-concertations ni dans les dénis démocratiques qu'une indépendance syndicale, fût-elle intersyndicale, doit se



Giorgio de Chirico,
Idylle antique,
vers 1970,
huile sur toile.

© Jean-Louis Mazères/Flickr

fourvoyer. Face à nos pratiques empêchées et nos libertés entravées nous devons faire la preuve d'une détermination inébranlable en adoptant une posture ferme et offensive comme PSL l'a toujours prôné. Devant la violence des coups portés à l'ESR, aucune compromission n'est envisageable.

Il est urgent de construire un réel rapport de force dans l'agrégation de tous les courants de pensée et par la réalisation et la coordination d'actions radicales et innovantes sur le terrain (AG intercatégorielles, convergences de toutes les luttes, réelles négociations, nouvelles formes d'actions syndicales...). Un autre syndicalisme dans et pour le SNESUP est possible. Il nécessite un changement de mentalité et de stratégie. Notre collectif est porteur d'une dynamique prête à œuvrer de manière démocratique, moderne et efficace pour (re)conquérir de nouveaux espaces de mieux-être pour les étudiant-es et les professionnel-les de l'ESR.

L'heure n'est plus à l'agitation stérile mais à une action déterminée, organisée et coordonnée. Sous l'impulsion d'une unité syndicale à coconstruire, durcissons nos actions contre les adeptes d'un ultralibéralisme débridé et cultivons un syndicalisme résilient et radical. Pour le congrès 2021, apportons une lueur d'espoir à la communauté universitaire. Au pied du mur, nous sommes mis en demeure de lutter !

Votez contre le rapport d'activité ! ■

“
Face à nos pratiques empêchées et nos libertés entravées nous devons faire la preuve d'une détermination inébranlable en adoptant une posture ferme et offensive.

”

La crise sanitaire comme révélateur et/ou accélérateur des difficultés et des transformations de l'ESR

Commission 1

Éthique, déontologie et intégrité de la recherche

Le développement de la recherche sur projets comme l'effervescence vaccinatrice liée à la crise sanitaire ont mis en évidence des problématiques nouvelles inhérentes aux activités de recherche au sujet desquelles le SNESUP ne dispose pas pour le moment d'un corpus complet et précis de mandats. À l'heure où beaucoup d'institutions

tendent de se doter de textes encadrant les activités de recherche, le SNESUP doit, en lien avec les autres syndicats de l'enseignement supérieur de la FSU, améliorer son expertise sur ces sujets. Il convient à la fois d'être vigilant quant à toute tentative de limiter de manière abusive la liberté des chercheur·ses et des équipes de recherche tout en demeurant exigeant quant aux normes collectives qui doivent encadrer nos travaux. C'est à ce prix que nous conserverons la confiance des étudiant·es, de nos concitoyen·nes et que nous pourrons œuvrer pour le bien commun. ■

Commission 2

Hybridation des formations et injonctions pédagogiques dans l'enseignement supérieur

La crise sanitaire a incité les enseignants à utiliser les outils numériques pour tenter de continuer à enseigner. L'usage du numérique dans les formations a été promu avant la crise par des appels à projets pour l'hybridation des formations. En partie lié aux restrictions sanitaires, ce nouveau modèle, promu par le MESRI et les directions des établissements, questionne l'acte d'enseigner. L'objectif de l'université est à la fois de former des professionnel·les et des citoyen·nes émancipé·es, de transmettre et/ou construire des connaissances pour la transformation sociale. Comment préserver ses valeurs et éviter la fragmentation de la communauté universitaire ? N'y a-t-il pas un risque de standardisation des pédagogies, des contenus et des évaluations ? Quelles évolutions du métier d'enseignant·e dans ce contexte de numérisation des enseignements ? Quels risques de déclasser des métiers, de changement des statuts et de précarisation des intervenant·es ? ■

Commission 3

Services, carrières, salaires au prisme de la LPR et de la crise

Avec la LPR promulguée fin 2020 et la loi TFP, le gouvernement continue sa politique de déconstruction méthodique du statut national des enseignant·es-chercheur·ses comme du statut général de la fonction publique. Il met en cause l'indépendance indispensable à nos missions. Il attaque les CAP et le CNU. Il fragilise l'emploi titulaire alors que le recours à l'emploi précaire et aux heures complémentaires gangrène déjà notre secteur. Quelles revendications et pratique syndicale développer pour articuler efficacement défense des statuts (recrutement, carrières...) des titulaires et conditions d'emploi et de salaire des contractuel·les ? Quelles obligations de service dans le contexte d'explosion du recours à des outils numériques dans les formations à la suite de la crise sanitaire ? Comment, dans un contexte de conditions de travail très dégradées et dans un cadre affaibli par des dérogations à tous les niveaux, défendre le service public, réaffirmer le besoin de financements récurrents et viser à la réduction des inégalités de dotation entre établissements ? ■

Commission 4

Syndicalisme en temps de crise

Depuis le mois de mars 2020, l'université a oscillé entre accueil de tous les étudiant·es, accueil en demi-jauge, accueil des seuls TP dérogatoires, etc. La présence dans les murs de nos établissements s'est considérablement réduite à chaque phase de confinement et la bascule vers les enseignements en visioconférence. Comment, dans ce contexte, maintenir un lien et une activité syndicale alors qu'on est à distance, que les collectifs de travail éclatent, que les lieux de réunion sont interdits ?

De nouvelles questions se posent face à la généralisation des outils de travail à distance. Quelle aide apporter aux collègues sur ces nouvelles problématiques ? Comment mettre en place un service de soutien à la situation des personnels dans les sections ? Quelles formations proposer aux militant·es ? Ces questions se posent de façon de plus en plus aiguë avec les incessants changements de structures (établissements expérimentaux) et le développement de la précarité amplifié par la LPR (CDI de mission...). ■



© Jean-Louis Mazères/Flickr

Joan Miró, *L'Été*, 1937, gouache sur papier.

Agenda prévisionnel

Lundi 14 juin 2021	
Après-midi	Séminaire international

Mardi 15 juin 2021	
10 h 30	Accueil des délégué-es
11 heures	Ouverture du congrès : interventions d'accueil ; adoption de l'ordre du jour ; élection du bureau du congrès ; élection de la commission des mandats. Intervention des secrétaires généraux
12 heures	Débat général
13 h 30	Déjeuner
14 h 30	Travail en commissions*
17 h 30	Pause
17 h 45	Débat international Réunion des retraité.e.s (en présence ou en visio)
19 h 30	Dîner
Soirée (max. 22 heures)	Réunion des courants de pensée

Mercredi 16 juin 2021	
9 heures	Accueil des délégué-es
9 h 30	Travail en commissions*. Commission Formation des enseignant-es
12 h 30	Déjeuner
14 heures	Travail en commissions*. Synthèse des débats en commissions
17 h 15	Pause
17 h 30	Séance plénière : rapport de la commission financière ; rapport de la commission des mandats ; résultats des votes sur le rapport d'activité et sur les motions d'orientation. Intervention du secrétariat général sortant. Élection de la CA, élection des commissions statutaires et du collectif FDE
19 heures	Réunion de la CA. Élection du BN, du/ de la trésorier-ère national-e et du secrétariat général
20 h 30	Apéritif amical

Jeudi 17 juin 2021	
8 h 30	Accueil des délégué-es
9 heures	Séance plénière : rapport des commissions ; votes des textes proposés par les commissions
12 h 45	Déjeuner
13 h 45	Suite du vote des textes commissions (si besoin). Appel du congrès. Résolutions du congrès
16 heures	Clôture du congrès

* Commissions thématiques du congrès

- Éthique, déontologie et intégrité de la recherche
- Hybridation, enseignement à distance, injonctions pédagogiques dans l'enseignement supérieur
- Métier : services, salaires, carrières au prisme de la LPR et de la crise
- Syndicalisme en temps de crise

Calendrier et modalités de vote

En préparation du congrès, entre le 6 mai et le 2 juin, toutes et tous les syndiqué-es sont appelé-es à se prononcer par deux votes (regroupés sur un seul bulletin) : l'un sur le rapport d'activité 2019-2021, et l'autre sur l'orientation du syndicat pour les deux années à venir. Il existe plusieurs modalités de vote mais un-e syndiqué-e ne peut voter qu'une seule fois.

Entre le 6 mai et le 2 juin	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunion des syndiqué-es des sections pour discussion, votes (rapport d'activité et orientation), choix des délégué-es au congrès et définition de leurs mandats. ● Vote au niveau local (en réunion ou par correspondance) ou vote par correspondance national (la date limite de validité de l'enveloppe T envoyée aux syndiqué-es est le 2 juin).
2 juin	<p>Date limite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'envoi par la poste au siège du SNESUP-FSU des votes par correspondance (la date limite de validité l'enveloppe T envoyée aux syndiqué-es est le 2 juin) ; ● d'envoi par courriel à votes-congres@snesup.fr des résultats des votes des sections + envoi postal des originaux par lettre suivie au siège national ; ● de réservation ou d'annulation des hébergements des délégué-es.

ATTENTION, le vote par procuration ou par modalité électronique tel que COURRIEL, VISIOCONFÉRENCE, APPLICATIONS DIVERSES, etc. n'est pas possible et ne sera donc pas pris en compte.

Vote par correspondance au niveau national

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire et des difficultés rencontrées pour se réunir sur différents sites universitaires, le matériel de vote par correspondance a été envoyé (avec une enveloppe T déjà affranchie) à toutes et tous les syndiqué-es par voie postale. Si nous avons souhaité faciliter le vote par correspondance, il reste cependant possible de voter dans les sections si des réunions prévues à cet effet sont organisées sur site dans vos établissements. Même si le vote peut s'effectuer par correspondance, il est indispensable de participer, dès lors qu'elles seront organisées, aux réunions de section dans les établissements ou par visioconférence.

Les votes par correspondance doivent être expédiés au siège du SNESUP entre le 6 mai et le 2 juin au plus tard (date de fin de validité de l'enveloppe T).

Afin de garantir sa sincérité, ce vote doit s'opérer ainsi :

- bulletin de vote dans l'enveloppe n° 1 vierge cachetée ;
- enveloppe n° 1 glissée dans l'enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du/de la syndiqué-e ;
- enveloppe n° 2 glissée dans l'enveloppe T, cachetée, prête à l'emploi, à envoyer sans affranchir au siège du syndicat (ou, si le matériel n'a pas été reçu par le ou la syndiqué-e, dans une enveloppe suffisamment affranchie, cachetée, portant mention « congrès d'orientation » expédiée à l'adresse suivante : SNESUP-FSU, 78, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris).

Votes au niveau local

En réunion de section

Lorsque les conditions le permettent, cette modalité est à favoriser, car elle permet d'organiser les débats autour du rapport d'activité, des motions d'orientation et des autres textes préparatoires sur les thèmes du congrès.

La réunion de section, au cours de laquelle se tient le vote, doit avoir lieu au plus tard le 2 juin 2021, date limite de transmission des résultats au siège.

Le vote est individuel (1 syndiqué-e = 1 vote), nominatif et secret. Tout vote doit être accompagné de la signature de la liste d'émargement. Les deux votes (rapport d'activité et orientation) sont regroupés sur un même bulletin, dont l'impression est assurée par la section, et donnent donc lieu à un scrutin unique.

Par correspondance au niveau local

Les modalités d'acheminement de ces votes sont libres (postal, dépôt dans une boîte aux lettres, remise en main propre...) mais les votes doivent impérativement se faire sous double (voire triple) enveloppe :

- bulletin de vote dans une enveloppe n° 1 vierge cachetée ;
- enveloppe n° 1 glissée dans une enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du syndiqué ;
- en cas d'acheminement par voie postale : enveloppe n° 2 glissée dans une enveloppe n° 3 cachetée, affranchie et expédiée à l'adresse décidée par la section.

Ces votes par correspondance locaux doivent être arrivés avant la date de la réunion de la section consacrée au dépouillement fixée pour le scrutin local.

Tu trouveras toutes les informations utiles au vote (la circulaire précisant les modalités de vote et de dépouillement, la désignation des délégué-es, les 4 motions d'orientation, le rapport d'activité et les réponses au rapport d'activité, les informations pratiques, les thématiques du congrès, le programme, le bulletin de vote si besoin, etc.) sur le site du SNESUP-FSU :

www.snesup.fr/rubrique/congres-dorientation-2021.